



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur
Lundi 27 octobre 2025
Maison des activités 125 av Robert Schuman 10000 TROYES

Présents : Francine GUTH, Pierre-Alexandre COUSIN, Nicolas DOBLER, Germain GIRAULT, Pierre JUSKEWYCZ, Claudie LARCHER, Delphine OLIVIER, Antoine PERCEAU et Joris WORONOVYCZ.

Excusé : Nicolai COK.

La séance est ouverte à 18 h 35.

A - Mot de la présidente :

Retour sur l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table (LGETT) qui a eu lieu le 05 octobre 2025. Germain et Francine ont représenté le Comité de l'Aube de Tennis de Table (CATT).

La Ligue du Grand Est prévoit une journée finale d'un Top de détection régional le 31 janvier et recherche un club pour l'organiser. S'étend positionné, le club de Bar sur Seine FT attend la décision.

Avant, la LGETT organisait pendant les vacances scolaires un stage régional de détection en sélectionnant les meilleurs jeunes de la région. Le Comité avait pris la décision d'aider financièrement les participants aubois.

Mais elle a modifié son action. Actuellement, le choix des jeunes ne se fait plus sur sélectionné mais ces derniers doivent candidater. Le stage se déroule sur 5 jours pour un coût de 350 €. Vu ce contexte, le CATT ne soutient pas financièrement ce type de stage.

Convention avec la LGETT.

Elle s'inscrit dans le prolongement du Projet Associatif Global de la LGETT, et propose trois axes prioritaires :

1. La fidélisation et le recrutement de licenciés, en ouvrant la pratique à de nouveaux publics (santé, bien-être, scolaire, loisirs, ping VR, ping extérieur, etc.)

2. La formation et la valorisation des acteurs (animateurs, cadres, dirigeants) grâce à des actions de formation ciblées
3. La féminisation de la pratique, qu'il s'agisse des pratiquantes, arbitres, cadres techniques ou dirigeantes

Les comités départementaux signataires s'engagent à choisir :

- Une action "fil rouge" récurrente sur les quatre saisons de la convention (obligatoire)
- Une seconde action obligatoire, choisie parmi les deux autres axes, avec une alternance tous les ans avec une troisième proposition.
- Éventuellement une action libre, si elle répond aux priorités de la Ligue

Le financement repose sur un système de dotations annuelles conditionnées à la réalisation et à l'évaluation des actions avec une aide maximale possible par comité de 3 000 € par saison. Les conventions seront établies sur 4 saisons, du 1er juillet 2025 au 30 juin 2029.

Le CATT va la signer en proposant :

- 1 - La fidélisation et le recrutement de licenciés, sur les quatre saisons, Et les deux autres points (formation et féminisation) en alternance.

B - Tour des commissions.

1 - La commission technique.

Le **TOP de détection** départemental s'est déroulé le 04 octobre 2025 le matin au club de Romilly Sports 10 et l'après-midi à Moussey CS : 10 jeunes.
Le Comité a offert une raquette « Panda » à chaque participant.

Un stage d'entraînement des jeunes départemental s'est déroulé du 20 au 22 octobre 2025 à la Jeune Garde de Troyes : 20 participants dont 5 que l'après-midi.
Et **le stage d'entraînement pour tous**, le soir du 21 octobre : 10 personnes de tous niveaux.
Les deux stages ont été animés par Guillaume DAVESNE, entraîneur diplômé.

Le CATT réfléchit concernant le **stage d'entraînement du 16 au 18 février 2026** : 2 jours pour les jeunes débutants et 1 jour sur sélection ?

2 – La commission de communication.

Elle a beaucoup travaillé à l'élaboration d'affiches des événements organisés par le CATT, et doit prévoir aussi la création de la carte de vœux, l'affiche du championnat vétérans avec la fiche d'inscription et l'affiche pour la demie- journée féminine le samedi 19 décembre.

La commission a bien avancé dans la création du site WEB.

Il est demandé à tous d'envoyer à Delphine toutes les informations par manifestation (affiches, les inscriptions des joueurs, ...).

3 – La commission financière.

Compte courant : 4 713,49 € et livret : 34 500 €.

Les paiements et frais de stage des stages d'entraînement ne sont pas régularisés

L'Aube compte 598 licenciés pongistes FFTT et 107 personnes inscrites au critérium fédéral.

La nouvelle mesure de restriction de l'âge de l'attribution du **dispositif « Pass Sport »** a exclu des enfants. Il serait intéressant de connaître le nombre de jeunes qui n'ont pas repris de licences suite au changement de critères du Pass Sport.

Le Conseil Fédéral FFTT, suivi par la LGETT, viennent de valider dès la saison 2025-2026 l'augmentation **des prestations des juges arbitres** en compétitions individuelles (JA2, JA3) : Juge arbitre principal 50 € et Juge arbitre adjoint 40 €.

Après un vote de 4 voix pour l'application de cette augmentation et 5 abstentions, le CATT se positionne comme ses instances supérieures.

4 – La commission sportive.

Le premier tour du **critérium fédéral départemental** s'est bien déroulé.

Mais les juniors n'étaient que trois et ont fait peu de parties.

La proposition de les incorporer dans le tableau de D2 en les regroupant dans une même poule est adoptée à l'unanimité.

Le championnat des jeunes. Malgré des informations détaillées pendant l'assemblée générale du Comité et des diffusions auprès de tous, seuls quatre clubs ont engagé des équipes.

Le délai d'inscription est le 03 novembre pour permettre à la commission de préparer et de diffuser les poules et les lieux très rapidement, avant la première journée le 06 décembre.

Le championnat vétérans est prévu le 07 décembre à Brienne CP à partir de 9 h. La participation est de 5 € par joueur. Le délai d'inscription est le 03 décembre 2025.

Un tableau loisir sera rajouté.

Le règlement et les informations seront envoyés à la commission de communication afin de prévoir une affiche, une feuille d'inscription ...

Le juge arbitre sera Claudie. Un adjoint est à prévoir.

Le Comité offrira une collation qui est à définir avec le club.

5 – La commission d'arbitrage.

La désignation des juges arbitres sont revus.

Les formations d'arbitre régional et de juge arbitre par équipes (JA1) dans l'Aube sont confirmées les 17 et 18 janvier 2026.

A voir pour la réservation de salle au Centre Sportif de l'Aube.

Il sera possible de prendre les repas du midi dans l'établissement au frais des stagiaires.

Les pratiques de la formation d'arbitre régional pourraient se passer pendant le tournoi national des jeunes à la Jeune Garde de Troyes. A voir pour accord avec la Ligue et le club.

Pierre suit actuellement la **formation de juge arbitre du critérium fédéral (JA2)**.

Germain et Claudie ont été les **intervenants de la formation d'arbitre régional à Chaumont** le 25 octobre 2025.

6 – La commission de développement.

Les deux clubs aubois qui étaient en difficultés maintiennent leur activité cette saison.

Grâce à l'arrivée de nouveaux membres, l'AJFB la Chapelle compte 10 à 12 pongistes.

Et malgré les impératifs d'absences du Président, le club d'Aix en Othe SDTD fonctionne surtout grâce à Alban COLLOMBET. Ce dernier va passer la formation d'initiateur de club.

La manifestation féminine est prévue samedi 20 décembre 2025 à partir de 14 h à l'AS du Tertre (St Parres aux Tertres).

C – DIVERS

Le téléthon.

Le club Troyes OS-Noës a été contacté par la section Téléthon départementale.

Il est prévu une manifestation populaire ouverte à toutes et tous, seuls, familles... le vendredi 28 novembre 2025. Divers ateliers sont prévus.

La prochaine réunion du Comité Directeur du CATT se déroulera jeudi 22 janvier 2026 à 18 h 15.

La séance est close à 20 h 20.

Francine GUTH,
Présidente du Comité de l'Aube
de Tennis de Table.

Claudie LARCHER,
Secrétaire du Comité de l'Aube
de Tennis de Table.